

Image not found or type unknown



## Procédure pour faire annuler un jugement datant de mars 2000

Par **biarriz64**, le **05/02/2015** à **12:38**

Bonjour

Ma question est la suivante :

Le délai pour faire appel étant dépassé quelle procédure utiliser pour faire une annulation d'un jugement du 22 mars 2000 du tribunal de grande instance pour dette au trésor public remboursée en totalité le 30 mai 2008 avec mainlevée totale.

Merci de votre aide

Est-ce au trésor public d'en faire la demande ? ou faut-il assigner le trésor public